Image not found or type unknown

Annulation d'un pv de bornage

Par **toncs**, le **24/09/2010** à **10:18**

Bonjour,

Notre voisine a fait procéder au bornage de son terrain, nous étions présent lors de ce bornage, mais nous voudrions désormais annulé le PV que l'on a signé, car après réflexion des choses ne nous conviennent pas.

Le géomètre expert n'a pas vérifié les identités des personnes (d'ailleur les futurs acquéreur du terrain étaient là), nous n'avons pas paraphé les pages du procés verbal, et nous avons oublié la menton Lu et approuvé lors de la signature. A partir de ces éléments peut-on s'opposer au Pv de bornage.

Merci

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés